

INFOS

La Municipalité vous présente ses vœux le Samedi 17 janvier 2015 à la Salle des Fêtes à 19h.

Nouvelle adresse mail de la Commune

mairie@serignac-gne.fr

Le Secrétariat sera fermé les
vendredi 26 décembre 2014
et 2 janvier 2015



Certaines rues et notamment dans les lotissements sont limitées à 30km/h : Respectons cette mesure pour la sécurité des habitants nombreux à circuler dans ces rues.

ELECTIONS

Pour pouvoir participer au vote, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Pour ceux qui n'ont pas encore fait cette démarche, nous vous rappelons que vous devez venir à la Mairie avant le 31 décembre 16 heures dernier délai, muni de votre carte d'identité et de votre ancienne carte d'électeur si vous en possédez une.

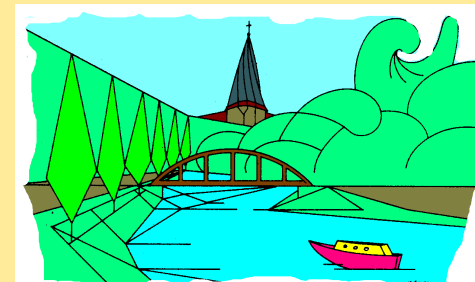
Comment nous joindre

MAIRIE
2 Place de l'Hôtel de Ville
47310 Sérignac sur Garonne

Téléphone : 05 53 68 63 54
Télécopie : 05 53 68 60 45
Messagerie : mairie@serignac-gne.fr
Site : www.serignac-sur-garonne.fr

N°2 Décembre 2014

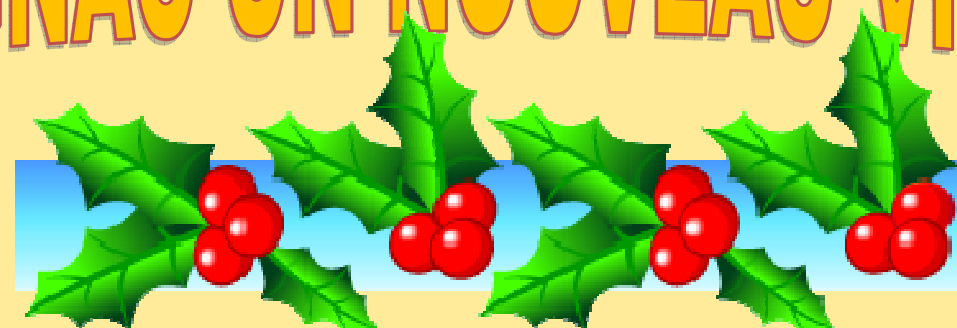
Le Sérignacais



Bonnes fêtes



SERIGNAC UN NOUVEAU VISAGE



Le mot du Maire

Mesdames et Messieurs,

Voulu par vos Conseillers Municipaux ce réaménagement de la traversée du Bourg de Sérignac a du attendre les feux verts de l'Agglo d'Agen et du Conseil Général du Lot et Garonne, puisque l'enfouissement des réseaux, le rééquilibrage de la départementale 119 les concernent. Ce qui demeure encore en aérien sera demain sous terre et, au même moment, l'ERDF s'occupe des réseaux HTA autour du village.

Dans ce programme, le Conseil Municipal souhaite un aménagement environnemental. Ainsi, l'éclairage public va être entièrement refait avec des lampadaires de bon goût. Suivra aussi une série de plantations afin que l'entrée de notre village change de look et soit plus accueillante.

Enfin je tiens à préciser que la facture prévisionnelle de la tranche ferme (du SPAR à la rue Jules Ferry) pour 2015 devrait être de l'ordre de 1.208.000€ HT. (largement atténuée par des subventions).

Les entreprises retenues sont :

MALET/EUROVIA/SAINCRY pour la voirie et les réseaux

ESBTP Environnement pour les espaces verts

COFELY/INEO pour l'éclairage public

BRASSIE Architecte et AC2i pour la maîtrise d'œuvre.

La tranche conditionnelle (de la pharmacie à la rue des Vergers) est programmée pour 2016-2017.

Je voudrais revenir sur les enjeux cruciaux de ces investissements, dans un contexte difficile

pour les finances publiques de la France. Pour les années à venir les investissements sont vitaux pour notre chère commune.

Notre commune bénéficie d'une triple notoriété fondée sur nos exploitations agricoles, sur la qualité et la diversité des services et aussi sur notre vocation touristique à développer.

Et ceux sont, soyez en sûrs, des enjeux majeurs pour conserver dans notre bassin de vie (notre école, notre MARPA, nos commerçants et nos artisans) le dynamisme sérignacais.

En cette fin d'année, nous sommes déterminés, sereins, mais conscients des difficultés qui nous attendent pour concrétiser nos projets communaux.

Confiant dans l'avenir, il ne reste maintenant qu'à vous présenter, à titre personnel et au nom de l'équipe municipale, tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année 2015.

Jean DREUIL

Plan d'Aménagement de la traversée du bourg



QUI SOMMES-NOUS ?

G.V.A.F



Port-Ste-Marie

Le GVAF de Port Sainte Marie existe depuis plus de 50 ans. Il s'agit d'un groupe de développement composé d'agricultrices et de femmes vivant en milieu rural, dans et aux alentours des villages de Bazens, Brax, Bruch, Clermont Dessous, Montagnac-sur-Auvignon, Montesquieu, Port Sainte Marie, Saint Laurent et Sérignac.

Actives ou retraitées, nous organisons des formations spécifiques et des rencontres amicales surtout au cours de l'hiver visant à nous aider à mieux nous organiser sur le plan professionnel et apporter des réponses à nos questionnements.

Comme beaucoup de femmes, nous nous interrogeons sur notre rôle au sein de la famille, notre engagement dans la vie professionnelle et le lien social que nous pouvons créer.

Cette année nous avons choisi de soutenir l'association des « Blouses Roses Agenaises » et y apporter notre contribution financière à son fonctionnement en proposant à la vente des produits « faits maison » lors de fêtes, foires et marchés locaux tout au long de l'été.

Nous vous invitons à vous joindre à nous.

Contact : Pippa Fabre au 06 63 05 12 40

Améliorons la communication

SERIGNAC vit au rythme des manifestations proposées par nos multiples associations.

Ces manifestations sont culturelles, sportives, festives et autres..... nous en avons connaissance par affichage, par habitude, par la presse.

Le réflexe presse pour annoncer ces manifestations existe bel et bien mais nous pourrions aller plus loin.....

Faire connaître la réussite d'une manifestation est aussi important que de l'annoncer ! L'envie de participer à la prochaine est souvent liée à la connaissance de cette réussite!

La commission communication de la Mairie propose un binôme qui pourrait être un relais efficace : manifestation/presse.

Vos photos, comptes rendus, articles (faits ou à faire) etc.....

Daniel HELLEU et Bernard CACHARD sont nos reporters.....

Les informations municipales seront aussi au cœur de leur préoccupation sachant que de nombreux sujets sont traités dans le « Sérignacais » néanmoins, ils s'attacheront au fait que la presse locale se fasse l'écho de ces informations.

Sérignac village fleuri

Dans notre dernière édition, nous nous réjouissons des différents massifs colorés .
L'automne est venu ,c'est le temps des « tailleurs , ciseleurs , balayeurs »...
Les couleurs ont changé ; est venu le temps de la « remise en forme des végétaux ».
Félicitations à nos jardiniers !



Sérignac Animation

• Cette nouvelle association est officiellement créée depuis le 17 - 10 - 2014.
Elle organisera désormais diverses animations tout au long de l'année.

Elle prend ainsi la suite de l'Office de Tourisme sérignacais.

Présidente :: Sandrine DRAPE
Vice président : Pascal BERNEDE
Secrétaire : Angèle CACHARD
Trésorière : Rose MONTEL



ETAT CIVIL (connu au 15/12/2014)

Ils se sont unis :

Sophie GAUTHIER & Loic NAVINEL
Marjorie BRAGUE & Miguel FERNANDEZ
Francine MANGEL & Jean-Luc FAREZ
Nathalie HERMANS & Pascal BRICHET
Sonia BENLLOCH & Dominique MONMOUSSEAU

Bienvenu à :

Lou BORDES, Tiago COLAS,
Morgan TERLES VAN ROYEN,
Kiyan CHAKIER, Louane FERELLEC,
Allia DJEBABLAH,
Charlize TARTAROLI DEMAY,
Carla PROS, Rose FACCI,
Maiwenn GARRIDO, Roxane DRAPÉ,
Martin FENANDEZ, Peo NESTIER

Ils nous ont quitté :

Jacques LAFFITTE, René BANOS, Etienne NEPVEUX,
André COULEAU,
Jacques LABADIE,
Isolina MAIOLINI,
Adrienne PRAYSSAS,
Jean-Marie NEGRI

11 Novembre

DEVOIR DE MEMOIRE

Comment peut-on expliquer et comprendre l'importance du devoir de mémoire ?
Durant notre existence nous vivons une multitude d'événements, c'est notre histoire personnelle. Leurs souvenirs nous amènent à ne plus recommencer certaines actions aux conséquences malheureuses et en instruire nos semblables. De génération en génération, de témoignages en témoignages, d'écrits en écrits la **grande histoire se fait**.

HONNEUR A NOS SOLDATS.

C'est la Lyre agenaise en tenue de poilus qui ouvre le défilé de la mairie au monument aux morts. Là, après la lecture du message officiel du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a lieu, devant une foule recueillie, le dépôt de gerbes effectué par Monsieur Jean Dreuil, Maire de notre commune et Conseiller Général et M. Jean-Claude Escuraing, président des anciens combattant ainsi que de nombreux enfants des écoles. Un vin d'honneur est offert à la population par la municipalité dans la maison commune. Messieurs Alain Lefranc et Roger Dexet reçoivent le diplôme d'honneur de l'union fédérale des anciens combattants des mains de leur président.

« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre » (Winston Churchill)

"Cette citation s'adresse à nos jeunes générations à qui il faut rappeler qu'ils vivent aujourd'hui libre grâce aux sacrifices des anciens afin que l'on profite des valeurs d'amour, de respect et de liberté. Pour en arriver là, les pertes humaines de ce conflit s'élèvent à environ 18,6 millions morts. La France, à elle seule, a perdu 1 397 800 militaires plus de 300 000 civils et a déploré 4.266.000 blessés.



Maternelle



L'école maternelle accueille cette année 51 élèves répartis en 2 classes. Mme Van Der Meiren, partie pour une retraite bien méritée, a été remplacée par Mme Hardy Emilie. Elle a trouvé très rapidement sa place auprès des Petits Moyens de l'école.

Cette année l'école participe au projet « Ecole et Cinéma » et amènera les élèves à 3 reprises aux Montreurs d'Images à Agen.

Les maîtresses ont choisi comme thème de travail pour cette année les animaux réels et imaginaires. Une sortie au zoo est prévue pour la fin d'année !

Elémentaire

Depuis la rentrée, l'école élémentaire de SERIGNAC accueille 2 nouvelles enseignantes. Madame KERMARREC est chargée des CP-CE1, Madame HUGUES (ancienne élève de l'école) est chargée de la grande section le jeudi et des CM1-CM2 le vendredi.

Projets de l'école élémentaire :

Différents spectacles ont été retenus par l'équipe pédagogique.

- Aux montreurs d'images : le garçon et le monde
- Au théâtre Ducourneau : Enfantillages Hansel et Gretel, Black Box Une petite musique de nuit et le passager.



Collégiens et lycéens utilisant les transports scolaires doivent impérativement avoir sur eux leur carte de transport et gilet de sécurité.

Cette consigne émane du Conseil Général responsable des transports et son non-respect peut entraîner l'interdiction d'utiliser le transport scolaire.



Compte tenu de la situation internationale, le plan Vigipirate est renforcé et demeure toujours en « Alerte Rouge ».

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de stationner aux abords des écoles et que la rue Jules Ferry est interdite à la circulation (excepté pour les riverains).

Nous constatons régulièrement des stationnements devant les barrières de part et d'autre de la rue.

Nous vous demandons expressément de respecter ces mesures gouvernementales.

Merci de votre compréhension.

VIGIPIRATE

Informations sur le site internet de l'agglomération	Modalité actuellement en place
Informations sur les bulletins communautaires de l'AA et des bulletins municipaux	Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure
Dossier explicatif du projet envisagé disponible dans les mairies et à l'AA	Modalité actuellement en place et au fur et à mesure de l'avancement de la procédure
Articles dans la presse locale	Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure
Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée en mairies et au siège de l'agglomération	Modalité actuellement en place
L'organisation de réunions publiques	Lors des grandes étapes du PLUi

N'hésitez pas à venir donner vos idées, apporter vos remarques sur le registre accessible en mairie de votre commune ou au siège de l'Agglomération d'Agen - 8, rue André Chénier à Agen.

Vos contributions idées ou remarques alimenteront le projet de territoire.

Info pratique

Pour tout projet de travaux pensez au **document d'autorisation indispensable** :

Le Champ d'Application (cas principaux)

Demande d'alignement : clôture, **Déclaration préalable** : abri de jardin, aire de stationnement, clôture, piscine (surface inférieure à 100m²)

Demande de Permis de construire :

maison (RT2012 en vigueur depuis le 01 janvier 2013), extension, modification de façade, piscine (supérieure à 100m²).....

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat ou consulter le site internet :

www.serignac-sur-garonne.fr



Les exploitants de tous les réseaux en 1 clic

Professionnels et particuliers,

pour que vos travaux n'endommagent pas les réseaux et canalisations, consultez le nouveau téléservice et déclarez vos travaux :

www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

obligation à partir du 1^{er} juillet 2012



VERS UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL À 29 COMMUNES

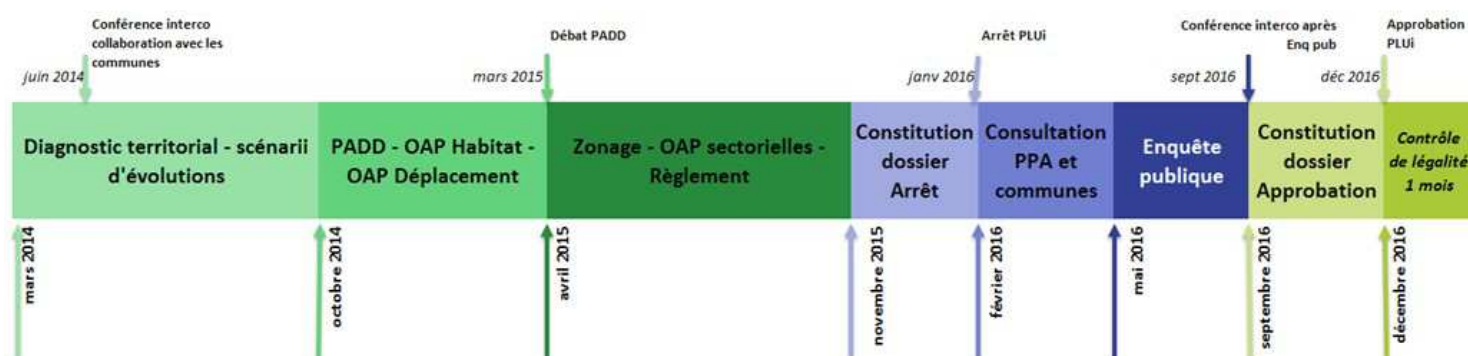
Pour anticiper les évolutions de notre territoire plutôt que les subir, l'Agglomération d'Agen s'est doté en 2013 d'un PLU intercommunal (PLUi) sur les 12 communes la composant au 01/01/2011. Le 26 septembre 2013, le conseil d'agglomération a prescrit la révision générale du PLUi afin d'y intégrer la totalité des 29 communes membres.

Les études du PLUi sont actuellement en cours et devraient suivre le calendrier suivant :

Le Diagnostic ...



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



La première phase du diagnostic, qui s'achève, a montré une certaine richesse sur les approches de l'économie, l'habitat, les déplacements, le climat, ... Il a permis de mettre en avant les forces et les faiblesses mais surtout les enjeux de notre territoire.

Les éléments concernant le diagnostic sont consultables sur le site internet de l'Agglomération d'Agen à la rubrique « Aménagement du territoire et urbanisme » partie « Plan Local d'Urbanisme ».

Plus globalement, pour suivre l'évolution des études, de nombreux documents seront mis à votre disposition au fur et à mesure sur le site internet de l'Agglomération ou dans le dossier spécifique au PLUi à votre disposition dans chacune des communes de l'Agglomération d'Agen.

Vers le PADD...

Les prochains mois verront les élus travailler sur les grandes thématiques telles que le développement urbain, le climat, les formes urbaines, l'agriculture périurbaine...

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) va permettre de fixer les grandes orientations et les objectifs de développement et de préservation du territoire.

La concertation du public ...

La concertation sur le projet de PLUi est une démarche qui consiste à informer mais également à recueillir votre vision de territoire intercommunal et vos réflexions sur son devenir.

La concertation a débuté en octobre 2013 et se poursuivra jusqu'à l'arrêt des études du PLUi soit jusqu'en février 2016.

Pour cela, la délibération du 26/09/2013 définit les modalités de concertation suivantes :

MARPA

La MARPA

Elle ne veut pas être un établissement coupé du reste du village.....elle vit avec ses résidents ceux-ci ont fait le choix de vivre une retraite en sécurité, avec un petit chez soi aménagé à leur convenance.

Cela dit, les résidents, qui le souhaitent, participent à la vie associative du village ou du moins aux activités proposées.

Ils pourraient faire mieux s'ils avaient toute l'information !

Les associations sont invitées à déposer les affiches à la MARPA, lire une affiche c'est s'informer et participer.....S'OUVRIR SUR LE VILLAGE ! C'est l'appel lancé par les résidents et les responsables de cette structure sans nul doute il sera entendu..



LA FIN D'UNE ANNEE, LE DEBUT D'UNE AUTRE

c'est un temps privilégié pour donner un peu de bonheur. C'est le temps où Monsieur le Maire et son équipe remercie son personnel, c'est le temps du Père Noel pour les enfants de la garderie mais aussi pour tous les petits de la commune.....



Et

c'est aussi la distribution de boîtes de chocolats à nos aînés dès lors qu'ils comptent 75 printemps !

C'est le CCAS (centre communal d'action sociale) de la commune présidé par

Monsieur le Maire qui régale les papilles des anciens.

Vous êtes concerné ? Vous ne serez pas oublié, les membres du CCAS assurent cette distribution.

Il faut savoir que nous suivons l'âge de nos sérignacaises et sérignacais au travers des listes électorales, il se peut que des personnes non inscrites pour diverses raisons ne bénéficient pas de cette distribution.

Si vous connaissez un cas ou si c'est le vôtre appeler le secrétariat de mairie et le nécessaire sera fait pour que vous goûtiez les délicieux chocolats.

NOEL à SERIGNAC

Artisans et commerçants participant à l'opération

LA TIGEENNE Zingueur
Daniel BERNARD
05.53.87.30.86
05.53.68.20.24

Charpentier
Rémy Capgrand
05.53.68.26.26

Institut
Mary Beauté
05.53.66.68.03

Hôtel restaurant
LE PRINCE NOIR
05.53.68.74.30

Travaux Publics
SARL Gontero
05.53.68.60.11

M. & Mme Maylié
boulangerie, pâtisserie,
05.53.68.68.67
tabac, presse
05.53.68.56.72

SPAR
L'épicerie du Canal
05.53.47.98.52

CECOT Francis
Maçonnerie
05.53.68.69.15
06.18.28.88.44

Electricité Générale
Electr'home 47
05.53.47.52.86

BOUDON
Plombier-Chauffagiste-
ramoneur-zingueur
06.03.40.90.76

Taxi Touraine
Chemin de Plaisance
06.14.77.41.72

Sérignac Pneu
Marc Maurin
05.53.68.79.79

TERRES DU SUD
coopérative
05.53.68.62.44

Julien CABIROL
Charpentier
06.75.67.50.28

Valérie Coiffure
Coiffeuse à domicile
06.10.03.28.45

PERRIN Jean
Électricité générale
05.53.68.61.63

Maçonnerie, cloisons,
couvertures, menuiseries...
PIERRE BRUGUIER
06.80.87.97.70

RC2M
Bernard Ducourneau
05.53.68.76.08

CS AUTOMOBILES
Vente de véhicules neufs et
occasions
05.53.96.20.08

Boucherie
Eric Garzotto
05.53.47.82.10

MICRO@CRO
Informatique vente,
réparation
05.53.95.99.65

SARL PAILLAS
Maintenance chaudières
Électricité générale
06.45.74.01.63

Taxi Ambulances
SACASES
05.53.68.70.80

Pharmacie
Nadine DOMIEN
05.53.68.62.43

Vente directe de fruits
EARL PAS DE LA VILLE
05.53.68.62.28

H2O Peinture Décoration
Laville Jean-François
06 43 44 72 49
05 53 95 80 35

L'ESCALE
Restaurant Bar Pizzeria
05.53.95.38.79

Dimanche 21 décembre 15 h

**La tour des chants
En l'église**

Mercredi 24 décembre

«CARMEL NE CONNAIT PAS NOEL »

Rendez-vous à la Mairie à 15h00

**Le Père Noël attendra petits et grands à la
suite du spectacle place de l'église, avec du
chocolat chaud et le traditionnel vin chaud...**

**Aussi... Le tirage de la
tombola**

**Attention ne jetez pas le billet de tombola il
vous est offert par les commerçants, les
artisans ainsi que l'office du tourisme. Le
Père Noël tirera les billets gagnants le 24
décembre**